



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE (60240)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2019

Le vingt mai deux mille dix-neuf à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : Sylvain LE CHATTON, Angélique HYRNIUKA, Jérôme LEROY, Stephen HOPKINS, Franck LIGER, Alexandre CHAPELON, Janine COURTOIS, Laurent LAROCHE, Fabienne MAHÉ, Chloé LE FEUR

Etaient absents : Raphaël DECIUS, Benjamin VELLUET, Jérôme CORNU, Laurent DEREGNAUCOURT

Pouvoir : Laurent DEREGNAUCOURT a donné pouvoir à Alexandre CHAPELON

Franck LIGER a été nommé secrétaire

.....

La séance est ouverte à 20 h 11 sous la présidence de M. Sylvain LE CHATTON, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

.....

ORDRE DU JOUR (session ordinaire)

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08 avril 2019.
- Devis assainissement pour le presbytère – **(délibération)**
- Demande de subvention (AMVT, AMF Téléthon et Play'Mobile) – **(délibération)**
- Mise à disposition d'un archiviste – **(délibération)**

Débat sans délibération / Informations diverses

- Eglise
- Play'Mobile
- ONF
- Fondation 30 millions d'amis

.....

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08 avril 2019

Le procès-verbal du 08 avril 2019 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

➤ Devis assainissement pour le presbytère – (délibération)

Après exposé les devis ci-dessous de :

- | | | |
|----|-----------------|-------------------------------------|
| 1. | PIRIOU | : pour un montant de 11 000.00 € HT |
| 2. | VEXIN MATERIELS | : pour un montant de 13 170.00 € HT |
| 3. | DURAND PROFORET | : pour un montant de 13 900.00 € HT |

Compte tenu des disponibilités et des composantes proposées dans les différents devis, après délibération, le choix du Conseil Municipal se fait sur l'entreprise **PIRIOU** pour un montant **11 000.00 € HT**.

Le Conseil autorise Monsieur Le Maire à signer le devis de l'entreprise **PIRIOU** pour un montant de **11 000.00 € HT**.

La délibération a été votée à l'unanimité.

➤ Demande de subvention (AMVT, AMF Téléthon et Play'Mobile) – (délibération)

Après étude des demandes de subvention, le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 1 000 € pour **Play'Mobile**.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2019.

Reste en divers : 1 882 € selon délibération n°2019-14

La délibération a été votée à 1 ABSTENTION et 10 POUR

AMVT : l'association souhaite investir dans des tables et chaises homologués (normes collectives) et adaptés à la taille des enfants pour leur sécurité et leur confort lors des activités créatives.

Après concertation, le Conseil hésite entre subventionner ou faire l'acquisition du matériel et leur mettre à disposition.

Le Conseil va se rapprocher de l'association pour en discuter.

AMF Téléthon : la demande de subvention a été refusée à 6 ABSTENTIONS et 5 CONTRE

Débat sans délibération / Informations diverses

- Eglise : Les tuiles tombent chez le voisin. Dans un premier temps, il est primordial de mettre une sécurité (grilles au sol, fils en hauteur). Par la suite, faire un état des lieux par un expert.

Franck LIGER informe le Conseil de l'importance d'effectuer un plan de prévention, il insiste sur l'obligation.

- ONF : Sylvain LE CHATTON a fait lecture de la lettre aux Maires. Une délibération sera prise au prochain conseil.
- Fondation 30 millions d'amis : la Fondation nous demande d'adopter un vœu « refuser la présence des animaux sauvages dans les cirques ». Le Conseil votera prochainement.
- Le prochain Conseil aura lieu le MARDI 11 JUIN à 20 H
- La réunion publique concernant la fibre optique aura lieu VENDREDI 24 MAI à 20 H à la salle des fêtes
- Construction Écoles : l'appel d'offres est lancé sur www.marches-securises.fr
- Frelons asiatiques : création d'un plan d'action pour la lutte contre le frelon asiatique. La commune prend en charge la destruction des nids.
- Armoires électriques : Franck LIGER informe le conseil de la nécessité de les faire vérifier sans attendre la fin des travaux de remise aux normes. Il se propose de contacter différents bureaux de contrôle pour avoir des devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 22 h 12.

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Franck LIGER</p>
---	--